

REGLEMENT DU CHALLENGE PAR EQUIPES ILE DE FRANCE / CENTRE

TROPHEE **Raymond DURAND 2005**
Match Play NET

Ce règlement particulier est complété par le règlement général des épreuves fédérales interclubs par équipes.

Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement général.

1. PARTICIPATION

1.1 CONDITIONS POUR LES ASSOCIATIONS :

Epreuve sur sélection, s'adressant aux Associations Corporatives d'Entreprises de la Ligue d'ILE DE FRANCE et de la Ligue du CENTRE, affiliées à la FFG et à jour de leurs redevances.

LE JUMELAGE N'EST PAS AUTORISE.

1.2 CONDITIONS POUR LES JOEUSES ET JOUEURS.

Les joueuses ou joueurs composant les équipes devront :

- Etre membre de l'association Corporative qu'elles ou ils représentent,
- Etre salarié de l'entreprise,
- Etre porteur de la Licence FFG de l'année. Pas de licence d'indépendant,
- Ne pas avoir d'index supérieur à 35,4

2. DEROULEMENT DE L'EPREUVE.

2.1 DATE ET TERRAIN :

Samedi 5 Mars 2004 Golf du Château d'AUGERVILLE (45)

2.2 FORME DE COMPETITION :

2.2.1 SELECTION DES EQUIPES :

- Les équipes sont constituées de 4 Joueurs
- Les 6 équipes ILE DE FRANCE sont sélectionnées selon les critères suivants :
 - Les 3 premières équipes des éliminatoires de la Coupe de France
 - Les 2 premières équipes du Championnat Ile de France 1^{ère} Division
 - Les Champion de la 2^{ème} Division.

En cas de non inscription de l'une des équipes, l'équipe remplaçante sera la 3^{ème} du Championnat Ile de France de 1^{ère} Division.

2.2.2 EPREUVE :

- Match Play : Par équipe en 4 balles meilleure balle NET sur 18 Trous.
En Match Play simple en NET entre les 2 délégués.
- 3 points partagés par match, 1 point sur les 9 premiers trous, 1 autre sur les 9 derniers trous et le 3^{ème} point sur les 18 trous.
- Ordre des départs établi par le Délégué recevant, départs en Shot-Gun.
- **Réunion avant départ 9h00**

2.3 COMITE DE L'EPREUVE :

Il sera constitué par les Délégués des 2 Ligues et un représentants de la Commission Sportive du Club d'accueil.

Il se prononcera sur la qualification des participants, réglera les litiges qui lui seront soumis et validera le résultat de la rencontre.

2.4 ENGAGEMENT :

L'inscription devra parvenir, avant le 15 FEVRIER 2005, de la fiche d'engagement et de la Fiche de renseignement des équipes.

à **Jean-Philippe TREUIL**
18 Allée Camille PISSARO
91160 LONGJUMEAU

Tel perso : 01 69 09 69 83
Tel Prof : 01 41 56 28 12
Fax Prof : 01 41 56 28 19
Adresse E-mail : jptreuil@airfrance.fr

Veillez transmettre le Nom, l'adresse et le N° de Téléphone du Capitaine de votre équipe, ainsi que les Noms ; Prénoms et Index des joueurs.

2.5 TARIF:

Le prix pour l'ensemble des prestations est de 60 € (Green Fee + Repas)

Le prix du repas pour accompagnateur 23 €

IL EST IMPORTANT QUE TOUS LES JOUEURS SOIENT PRESENTS AU REPAS.

2.6 MARQUES DE DEPART :

Jaunes pour les Messieurs

Rouges pour les Dames.

2.7 REMISE DES PRIX ET COCKTAIL :

Le Trophée Raymond DURAND, gagné en 2004 par la Ligue Ile du Centre, sera confié pendant un an à la Ligue gagnante qui se chargera de la gravure.

Jean-Philippe TREUIL